



PANORAMA

STATISTIQUE

EMPLOI ET FORMATION

PROFESSIONNELLE

Branche Prévention- Sécurité Privée

SYNTHESE

Ce Panorama a été réalisé à la
demande de l'observatoire de la
branche



OBSERVATOIRE
AKTO

Exercice

2023

Les entreprises dans la branche

Les entreprises



5 012

Entreprises

stable

Evol. 2022/2023

5 830

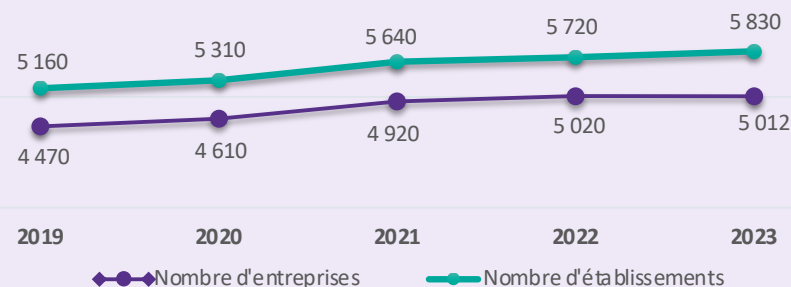
Etablissements

+2%

Evol. 2022/2023

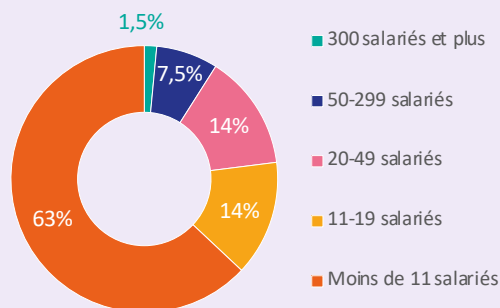
- L'Ile-de-France concentre plus d'un tiers des établissements alors qu'elle réunit 18,2% de la population française.
- La Provence-Alpes-Côte d'Azur est la deuxième région avec une forte densité d'établissements, totalisant 12% d'entre eux et réunit 7,6% de la population française.

Evolution du nombre d'entreprises et d'établissements dans la branche



- En progression entre 2019 et 2022, le nombre d'entreprises dans la branche se stabilise en 2023, juste au-dessus de 5 000 unités.
- L'augmentation du nombre d'établissements enregistrée entre 2019 et 2022 se poursuit en 2023 : +2% à un an d'intervalle.
- Le nombre moyen d'établissements par entreprise passe de 1,15 en 2019 à 1,16 en 2023.
- 77% des entreprises emploient moins de 20 salariés.

Répartition des entreprises selon leur taille



- Les entreprises de la branche peuvent opérer dans plusieurs activités (surveillance, intervention, télésurveillance, ...). Les grandes entreprises sont généralement plus diversifiées, comptant en moyenne 1,6 activité, contre 1,3 pour les plus petites structures.
- Largement privilégiée, l'activité de gardiennage / surveillance humaine concerne près des trois quarts des entreprises de la branche. L'intervention / ronde se classe en deuxième position, 31,5% des entreprises s'y consacrant.
- En matière de télésurveillance, 16,5% des entreprises proposent cette activité, et 184 d'entre elles sont des spécialistes. En 2023, 27 entreprises sont spécialisées en sûreté aérienne et aéroportuaire.

Sources : 2019-2022 : DARES – portrait statistique de la branche IDCC 1351

*2023 nombre d'entreprises : Fichier France Compétences décembre 2023 IDCC 1351.
Entreprises employant des salariés en 2023

*2023 nombre d'établissements : données estimées par Xerfi Specific

Les données économiques de la branche

Chiffre d'affaires

Données estimées



11,12 Md€

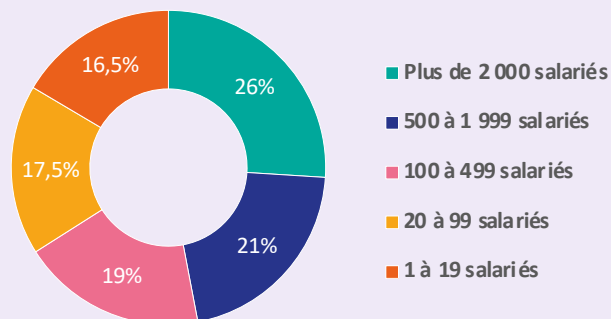
+10%

CA HT

Evol. 2022/2023

- Le chiffre d'affaires de la branche en 2023 s'élève à près de 11,12 milliards d'euros, marquant une nette augmentation par rapport à 2022 (+10%).
- Près de la moitié du chiffre d'affaires de la profession provient des grandes entreprises (plus de 500 salariés). Les majors (plus de 2 000 salariés) génèrent un quart de ce total.
- Bien qu'elles représentent toujours une faible part du chiffre d'affaires global, les plus petites structures affichent un rythme de croissance particulièrement vigoureux (+21%). Les entreprises de grande taille affichent également des progressions de leur chiffre d'affaires, mais dans une moindre mesure.

Répartition du chiffre d'affaires selon la taille des entreprises



- La part de la sous-traitance dans le chiffre d'affaires total bondit en 2023, pour s'établir à 9,5%.
- Les marchés privés continuent de gagner du terrain face aux marchés publics. C'est désormais 86% du chiffre d'affaires de la branche qui provient des marchés privés. La réduction progressive de la part des contrats conclus avec le secteur public, amorcée pendant la crise de la Covid-19, se poursuit en 2023.

- Les activités de surveillance et d'intervention pèsent pour les deux tiers du chiffre d'affaires en 2023, en hausse de 9% par rapport à 2022.
- La télésurveillance progresse de 7,5% en un an pour atteindre 19% du chiffre d'affaires du secteur en 2023 (environ 2,1 Md€).
- Comparé à 2022, le chiffre d'affaires lié à la sûreté aérienne et aéroportuaire progresse de 8,5% et s'établit à 597 millions d'euros en 2023.

Répartition du chiffre d'affaires selon l'activité

Activité	2023
Gardiennage / Surveillance humaine	61%
Télésurveillance (hors téléassistance)	19%
Installation de systèmes	5,5%
Sûreté aérienne et aéroportuaire	5,5%
Intervention / Ronde	5%
Protection rapprochée	0,5%
Formation	<0,5%
Autres	3,5%
Ensemble	100%

Sources : BL SET, Xerfi Specific

Les emplois au 31-12-2023 et les conditions de travail

Les salariés et les emplois



210 500

Salariés au 31-12-2023

+2,5%

Evol. 2022/2023

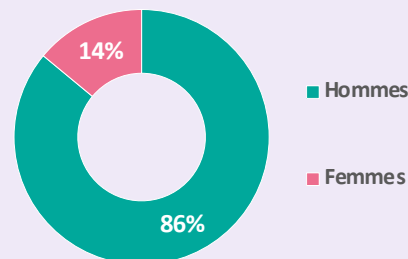
42 ans

Age moyen

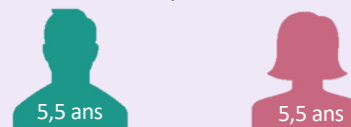
5,5 ans

Ancienneté moyenne

Répartition des salariés selon leur sexe



Ancienneté moyenne selon le sexe



Age moyen selon le sexe



- L'ancienneté moyenne continue de se réduire en 2023, pour s'établir à 5,5 ans. Une majorité de salariés ont une ancienneté inférieure à 5 ans.

- L'âge moyen des salariés du secteur est de 42 ans, en baisse, oscillant entre 38 ans pour les femmes et 42,5 ans pour les hommes.

- Le renouvellement des salariés est une priorité. 17% des salariés ont plus de 55 ans.

- La part des salariés en situation de handicap reste relativement comparable par rapport à l'année précédente (2,9% contre 3,3%)

- 6 100 salariés en situation de handicap travaillent dans la branche, dont 15% ont été recrutés au cours de l'année 2023.



6 100

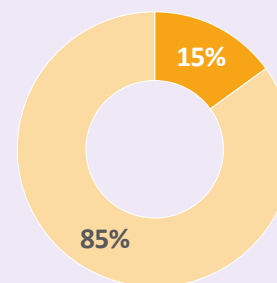
Salariés en situation de handicap en 2023

2,9%

Part des salariés en situation de handicap

- Le nombre de salariés de la branche s'est renforcé de 9% entre 2019 et 2023.
- Les hommes constituent la grande majorité (86%) des salariés présents fin 2023 de la branche .
- Les spécialistes de la télésurveillance rassemblent plus de femmes que la moyenne (29,5%).

Répartition des travailleurs en situation de handicap



- Salariés recrutés en 2023
- Salariés déjà présents dans l'entreprise

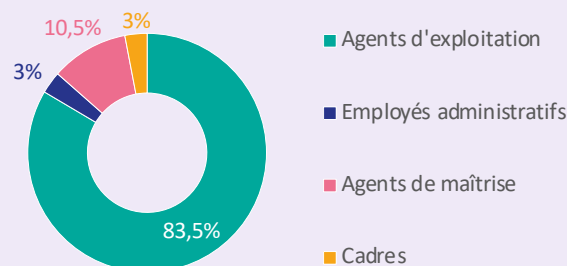
Sources : BL SET, Xerfi Specific

Les emplois au 31-12-2023 et les conditions de travail

Les salariés et les emplois

- Les agents d'exploitation représentent toujours une nette majorité des salariés (83,5%), bien que leur poids s'est légèrement réduit au cours de la dernière décennie au profit des agents de maîtrise.
- Les femmes sont surreprésentées au sein des emplois administratifs (9,5% contre 3% au global).

Répartition des salariés selon leur catégorie professionnelle au 31-12-2023



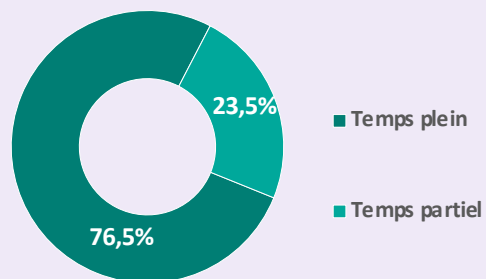
7%

Part des heures supplémentaires dans le nombre total d'heures

20%

Part des heures de nuit dans le nombre total d'heures

Répartition des salariés selon la durée des contrats



- Les trois quarts des salariés occupent un poste à temps plein fin 2023.
- La part des salariés à temps partiel s'est renforcée en dix ans, passant de 15% fin 2013 à 23,5% fin 2023.
- Les hommes et les femmes occupent un emploi à temps partiel ou à temps plein dans les mêmes proportions (76,5%). Plus la taille de l'entreprise est grande, moins elle recourt au temps partiel : seuls 16% des effectifs des entreprises de plus de 50 salariés sont à temps partiel, contre 57% au sein des TPE.

- 272 millions d'heures ont été prestées par les entreprises de la branche en 2023 pour un montant moyen de 35,6 € / heure.
- La part des heures supplémentaires se stabilise à 7% du nombre total d'heures travaillées en 2023.
- Après 2 années de fléchissement, la part des heures de nuit (21h-6h) progresse légèrement pour avoisiner les 20% des heures travaillées en 2023.

Sources : BL SET, Xerfi Specific

Les emplois en 2023 et les conditions de travail

Les salariés et les emplois



+4%

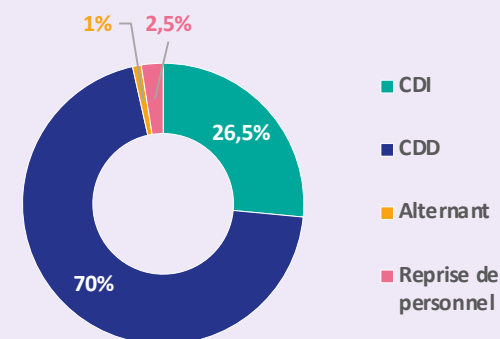
Solde embauche-départ

5 000

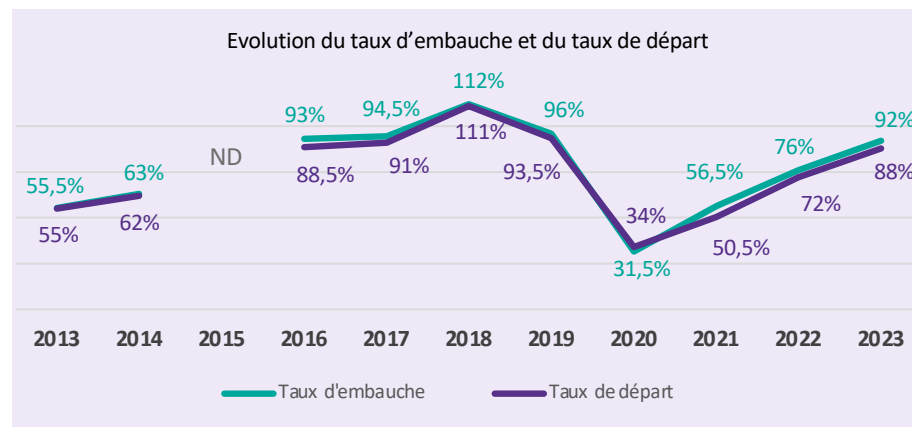
Nombre de transformations de CDD en CDI

- En 2023, les CDD (y compris alternants) représentent 71% des contrats signés cette année, contre 61% l'année précédente.
- Les femmes sont davantage signataires d'un contrat court, 19,5% des effectifs féminins étant en CDD contre 16% des effectifs masculins.
- 5 000 CDD ont été transformés en CDI en 2023, soit un taux de transformation de 2,5%.
- La part des CDD parmi les embauches a grimpé au cours des trois dernières années. En 2023, les CDD représentent 70% des contrats signés contre 61% en 2022. En lien avec les embauches, les fins de CDD totalisent 74,5% des départs enregistrés au cours de l'année 2023.

Répartition des embauches selon les contrats



- Un nombre plus important de salariés : le taux d'embauche a atteint 92%, tandis que le taux de départ était de 88%, soit une différence nette de plus de 4 points.
- A périmètre constant, 8 000 postes supplémentaires ont été créés entre 2022 et 2023.
- Les difficultés de recrutement se sont tassées en 2023, aussi bien en ce qui concerne les embauches de CDI que de CDD.



- Le nombre moyen de jours d'absence par salarié continue de diminuer, pour s'établir à 15 jours en 2023, contre 17,1 jours en 2022.
- En 2023, 58% des jours d'absence sont imputables à des arrêts maladie et 14,5% à des accidents du travail. Les absences non justifiées pèsent désormais pour 20,5% des jours d'absence (15% en 2022).

Sources : BL SET, Xerfi Specific

La formation

Contrats d'alternance



4 832

Contrats en alternance en 2023



25 ans

Age moyen des stagiaires



2 055

heures de formation en moyenne par **contrat d'apprentissage**



360

heures de formation en moyenne par **contrat de professionnalisation**



11 311 €

Montant engagé par stagiaire pour les **contrats d'apprentissage**



5 126 €

Montant engagé par stagiaire pour les **contrats de professionnalisation**

Formation tuteur



126

stagiaires ont bénéficié d'une prise en charge sur le dispositif tuteur en 2023



42,5 ans

Age moyen des stagiaires



30

heures de formation en moyenne par stagiaire en 2023



484 €

Montant engagé par stagiaire en 2023



60,9 K€

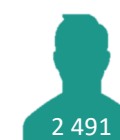
d'engagements financiers

POEC

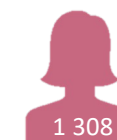


3 799

stagiaires concernés par le dispositif POEC en 2023 dont :



2 491



1 308

dont 13 groupes POEC 100% féminines pour 120 stagiaires (SEKURIT'ELLES sur APS)

3 783 €

Montant moyen engagé par stagiaire en 2023



14 370 678 €

Montant total engagé en 2023



Sources : Akto

La formation

MAC



24 920

stagiaires concernés par le dispositif MAC en 2023 dont :



13 296

financés par le plan conventionnel



216 €

montant moyen engagé par stagiaire



11 624

financés par les crédits Etat



394 €

montant moyen engagé par stagiaire

PDC



7 759

stagiaires concernés par le PDC-50 en 2023



331 €

Montant moyen engagé par stagiaire en 2023



57

stagiaires concernés par les actions collectives sur PDC-50



328 €

Montant moyen engagé par stagiaire en 2023



9 127

stagiaires ont bénéficié du PDC au titre de versements volontaires



230 €

Montant moyen engagé par stagiaire en 2023

FNE



1 508

stagiaires ont bénéficié du dispositif FNE en 2023



619 €

Montant moyen engagé par stagiaire en 2023

Montants moyens engagés par stagiaire selon les thèmes :

Transition numérique  **553 €**

Grands événements sportifs  **777 €**

Transition écologique  **678 €**

Sources : Akto

Ce Panorama a été réalisé à la demande de l'observatoire de la branche



Ce Panorama a été réalisé par Xerfi Specific



L'enquête a été réalisée par BLSET



OBSERVATOIRE
AKTO